



## REGLEMENT TRAIL DE LA RENTREE 2021

Ce trail est organisé par l'association Ultra Trail Nouvelle-Calédonie.

**Lieu de l'épreuve** : Parc du Mont Goumba – Mont Dore

Trail entièrement balisé, 4 parcours au choix :

- 18 kms 950 D+ : individuel ou par équipe de 2 personnes (à partir de 18 ans révolus)
- 8 km 250 D+ : individuel (à partir de 16 ans révolus)
- 1.5 kms 78D+ (à partir de 10 ans)
- 750 m 32D+ (à partir de 8 ans)

Les coureurs ont l'obligation d'emprunter les couloirs de circulation mis en place par l'organisation.

### **PARCOURS 18 KM INDIVIDUEL & EQUIPE**

**Départ** : Départ toutes les 15 secondes (individuels et équipes), à partir de 6h – Parc du Mont Goumba Mont-Dore.

Le départ sera donné dans l'ordre des inscriptions.

Si un individuel ou une équipe n'est pas présent à son heure de départ, il pourra quand même partir.

En ce cas son temps de course correspondra à la différence entre son heure départ prévue et son heure d'arrivée.

### **Ravitaillement :**

Km 6.5 Vigie incendie : eau, boissons sucrées, pâtes de fruits, biscuits salés, cacahuètes, bananes

Km 13 Fontaine Eau du Mont-Dore : eau, boissons sucrées, pâtes de fruits, biscuits salés, cacahuètes, bananes

Si les conditions météo le permettent, un poste de ravitaillement sera déployé au sommet du Mont-Dore km 5.5 (eau, pâtes de fruits, cacahuètes, biscuits salés).

### **Conditions d'inscription :**

Course ouverte aux personnes âgées de 18 ans révolus (le jour de la course).

Les coureurs devront présenter un certificat médical de moins d'un an ou une copie de la licence d'athlétisme, de course d'orientation ou de triathlon.

### **Équipe :**

Seule une équipe complète peut prendre le départ.

Seules les équipes complètes seront autorisées à quitter les PC. En cas d'abandon d'un équipier, le 2<sup>ème</sup> doit l'accompagner jusqu'au PC le plus proche.

Ce dernier pourra ensuite reprendre le tracé du parcours, mais ne sera pas classé.

### **Challenge Roi du Mont Dore :**

Le meilleur temps individuel Homme, du départ au sommet du Mont-Dore, sera déclaré **Roi du Mont Dore**.

Le meilleur temps individuel Femme, du départ au sommet du Mont-Dore, sera déclarée **Reine du Mont Dore**.

### **Matériel de sécurité obligatoire Individuel & Equipe, par personne**

- Une paire de chaussures fermée
- Une couverture de survie
- 1 litre d'eau minimum – au départ

Tous les concurrents devront prendre le départ avec leur matériel de sécurité obligatoire. Des vérifications aléatoires seront effectuées sur le parcours et à l'arrivée. Si un coureur n'est pas en mesure de présenter l'intégralité de son matériel obligatoire, il sera disqualifié.

### **Barrière horaire**

Km 6.5 Vigie incendie : 3h après le dernier départ.



## **Classements / Récompenses**

### **Individuel :**

- 3 premiers Hommes – 3 premières Femmes, au scratch
- 3 premiers Hommes – 3 premières Femmes, des catégories suivantes :
  - Jeunes : moins de 20 ans
  - Seniors : 20 à 39 ans
  - Vétérans 1 : 40 à 49 ans
  - Vétérans 2 : 50 à 59 ans
  - Vétérans 3 : 60 à 69 ans
  - Vétérans 4 : 70 à 79 ans

### **Equipe :**

- 3 premières équipes Hommes, 3 premières équipes Femmes et 3 premières équipes Mixtes

***Les coureurs faisant l'objet d'une récompense ont l'obligation d'être présents lors de la remise des prix. A défaut, le prix sera perdu.***

## **PARCOURS 8 KM INDIVIDUEL**

**Départ :** Départ en ligne à 7h – Sentier du Col de Plum Mont-Dore

Des navettes gratuites, non obligatoires mais conseillées sont prévues par l'organisation pour acheminer les coureurs du PC course à la zone de départ, de 6h15 à 6h45.

Il n'y a pas de parking prévu sur le site de départ.

### **Ravitaillement :**

Ravitaillement : km 2.5 – eau, boissons sucrées, pâtes de fruits, cacahuètes, biscuits salés et bananes

### **Conditions d'inscription :**

Course ouverte aux personnes âgées de 16 ans révolus (le jour de la course).

Les coureurs devront présenter un certificat médical de moins d'un an ou une copie de la licence d'athlétisme, de course d'orientation ou de triathlon.

Les participants mineurs devront fournir un certificat médical de moins d'un an ou une copie de la licence d'athlétisme, de course d'orientation ou de triathlon.

Ils devront également fournir une autorisation parentale (ci-jointe).

### **Matériel de sécurité obligatoire :**

- Une paire de chaussures fermée
- Une couverture de survie
- 1 litre d'eau minimum – au départ

Tous les concurrents devront prendre le départ avec leur matériel de sécurité obligatoire. Des vérifications aléatoires seront effectuées sur le parcours et à l'arrivée. Si un coureur n'est pas en mesure de présenter l'intégralité de son matériel obligatoire, il sera disqualifié.

### **Individuel :**

- 3 premiers Hommes – 3 premières Femmes, au scratch
- 3 premiers Hommes – 3 premières Femmes, des catégories suivantes :
  - Jeunes : moins de 20 ans
  - Seniors : 20 à 39 ans
  - Vétérans 1 : 40 à 49 ans
  - Vétérans 2 : 50 à 59 ans
  - Vétérans 3 : 60 à 69 ans
  - Vétérans 4 : 70 à 79 ans

***Les coureurs faisant l'objet d'une récompense ont l'obligation d'être présents lors de la remise des prix. A défaut, le prix sera perdu.***



### **PARCOURS 1.5 KM INDIVIDUEL**

**Départ :** Parc du Mont Goumba Mont-Dore

#### **Conditions d'inscription :**

Course ouverte aux enfants à partir de 10 révolus (le jour de la course).

Les participants mineurs devront fournir un certificat médical de moins d'un an ou une copie de la licence d'athlétisme, de course d'orientation ou de triathlon.

Ils devront également fournir une autorisation parentale (ci-jointe)

Pour les autres participants, fournir :

- Soit un certificat médical de moins d'un an ou une copie de la licence d'athlétisme, de course d'orientation ou de triathlon.
- Soit le questionnaire médical ci-joint
- 

#### **Matériel de sécurité obligatoire**

- Une paire de chaussures fermée

### **PARCOURS 750M INDIVIDUEL**

**Départ :** Parc du Mont Goumba Mont-Dore

#### **Conditions d'inscription :**

Course ouverte aux enfants à partir de 8 ans révolus (le jour de la course).

Les participants mineurs devront fournir un certificat médical de moins d'un an ou une copie de la licence d'athlétisme, de course d'orientation ou de triathlon.

Ils devront également fournir une autorisation parentale (ci-jointe)

Pour les autres participants, fournir :

- Soit un certificat médical de moins d'un an ou une copie de la licence d'athlétisme, de course d'orientation ou de triathlon.
- Soit le questionnaire médical ci-joint

#### **Matériel de sécurité obligatoire :**

- Une paire de chaussures fermée

### **MATERIEL DE SECURITE CONSEILLE POUR TOUTES LES COURSES**

- Un sifflet
- Une paire de gants
- Un téléphone portable
- Un couvre-chef

### **ANNULATION / REMBOURSEMENT**

Si vous souhaitez annuler votre participation au Trail De La Rentrée, vous pouvez vous faire rembourser votre inscription (hors frais bancaires), jusqu'au mercredi 10 Février 2021 minuit.

### **MODIFICATION / ANNULATION DU TRAIL**

En cas de mauvaises conditions météorologiques et/ou pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit d'annuler et/ou d'arrêter l'épreuve en cours.

L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment le parcours et les emplacements des postes de secours et ravitaillement, sans préavis.

En cas d'interruption du trail, aucun remboursement ne sera effectué.

### **RESPONSABILITE**

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance Responsabilité Civile.

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance de leur licence.

Les autres concurrents sont couverts par leurs couvertures sociales.



Toutefois, les organisateurs conseillent aux participants de souscrire une assurance individuelle complémentaire.

#### **PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

Nous vous invitons à suivre les résolutions de la charte d'éco-citoyenneté des sportifs en plein air, rédigée par les provinces.

Il est strictement interdit de sortir du sentier balisé, afin de limiter les risques d'érosion et la dégradation des sites naturels.

Par ailleurs, il est demandé à tous les participants de ne pas jeter de déchets dans la nature mais de les garder dans leur sac et de les mettre dans les poubelles disponibles à chaque PC.

#### **CAS DE FORCE MAJEURE**

En cas de force majeure au sens de l'article 1148 du Code Civil, rendant impossible ou dangereux le déroulement de l'épreuve, aucun remboursement ne sera effectué. L'application du cas de force majeure relève de la décision de l'organisateur qui fera alors son possible pour reporter l'épreuve.

Par le fait de son inscription, chaque coureur accepte le présent règlement de l'épreuve.